



VAE Inversée Contrat Pro



L'expérimentation de la VAE inversée officiellement lancée
Du 08 janvier 2024 au 31 décembre 2026

Arrêté du 26 juin 2023 (DGEFP)



Le sommaire

I - Objectifs

II - Quels diplômes visés

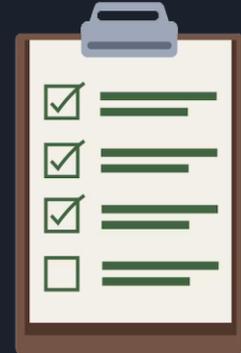
III - Sur quels départements ?

IV - Parcours personnalisé du candidat

V - Financement

VI - Conclusion

VII - Question/réponses



I - Objectifs

Définir un parcours
personnalisé par :

Contrat Pro

+

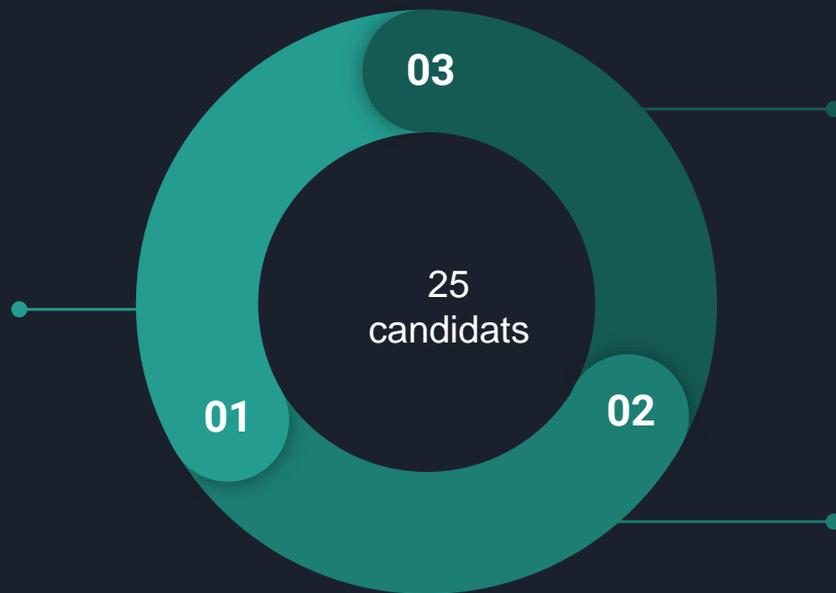
VAE

+

AFEST / Tutorat

+

Formations en
Présentiel / FOAD



Pour l'entreprise :

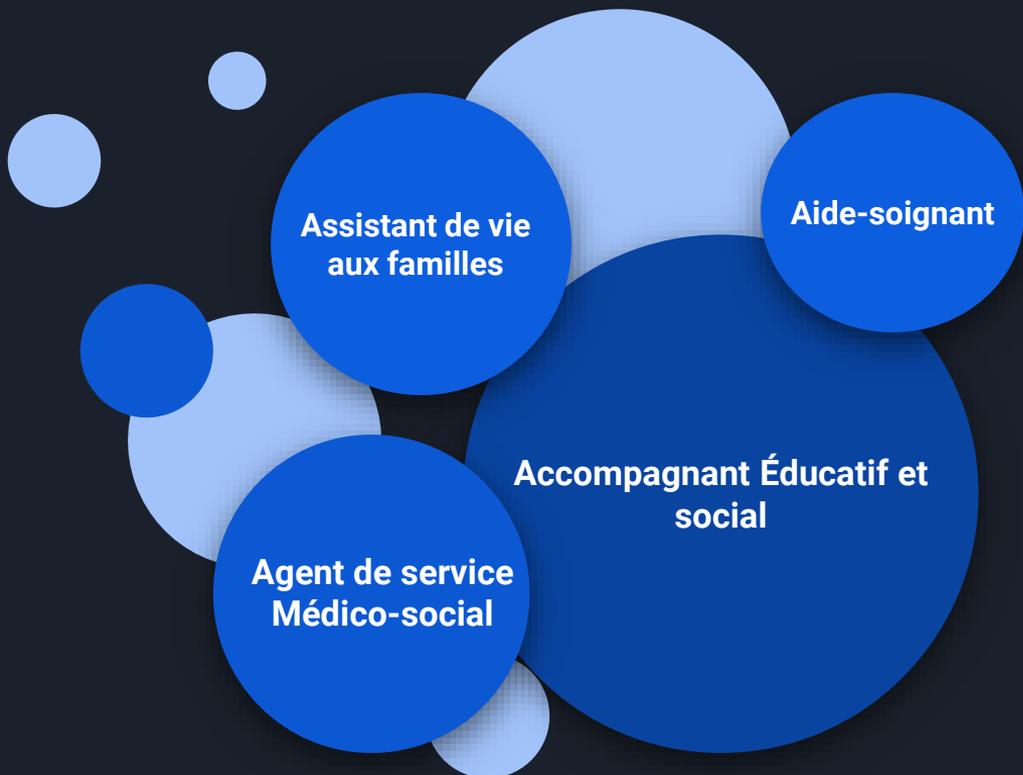
Promotion des métiers
en tension +
Accompagnement à la
qualification

Pour le salarié

Insertion durable dans
l'emploi + acquisition
d'un diplôme



II - Quels Diplômes / Titres visés ?



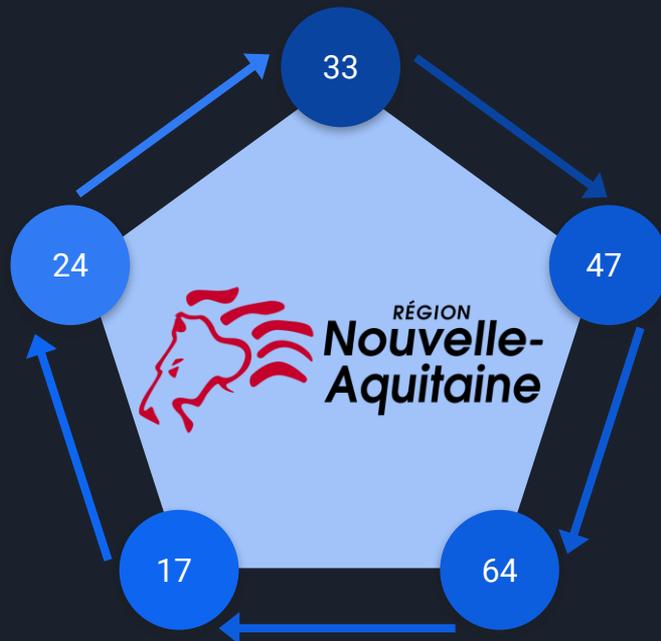
**Assistant de vie
aux familles**

Aide-soignant

**Accompagnant Éducatif et
social**

**Agent de service
Médico-social**

III - Sur quels département ?





IV - Parcours multimodal personnalisé

VAE

Accompagnement du parcours complet (faisabilité au jury) par JADHE FORMATION (porteur du projet)

Formations

FOAD et/ou Présentiel par domaines de compétences visés à renforcer

Formation AFEST

En Action de Formation en situation de travail(AFEST) et tutorat par le formateur AFEST ou tuteur de l'établissement en collaboration-support avec JADHE FORMATION

IV - Parcours VAE / formations personnalisés

Accompagnement

Accompagnement à la VAE du candidat Par JADHE FORMATION "Architecte accompagnateur de parcours VAE"

Préparation au jury oral de validation – Post jury

Volume horaire maximum d'accompagnement VAE :
30 heures

Processus

Co-construction du parcours de validation
Transmission du dossier de faisabilité à FRANCE VAE

Méthodologie

Accompagnement méthodologique à la rédaction du Livret 2

Actions de formations :
En fonction des besoins du candidat

Durée et Volume

Durée maximale du parcours : jusqu'à 24 mois en fonction du Diplôme ou Titre visé et du rythme du candidat

DEAES : 12 à 24 mois
DEAS : 12 à 24 mois
Titre Pro ADVF : 12 mois
Titre Pro ASMSI : 06 à 12 mois



IV - Parcours en établissement

Activité	Activités professionnelles sous la responsabilité d'un tuteur expérimenté et certifié dans la certification/qualification visée
Acquisition	Acquisition d'expérience Transfert des connaissances (savoirs) en compétences (savoir-faire et savoir-être) par l'AFEST (formateur AFEST interne-externe)
Exercice	Exercer une activité professionnelle Durée : 36 mois maximum en contrat de professionnalisation

V - Financement OPCO

Financement global

Frais
pédagogiques

Les frais de
conception et de
coordination VAE

Frais
d'accompagnement
relatifs à la VAE

Barème de
l'OPCO

→ Dans la limite
d'un montant de
9 000€ par an

→ 6 000€ en
fonction de la
durée du parcours

→ 1000€

→ 2 000€

→ Dépenses et
Tutorat formateur
AFEST

→ Dépenses liées
aux transports,
restauration,
hébergements du
candidat (limites
300 €)

VI - Conclusion

**Propose un Parcours
Multimodal**

**VAE
FORMATIONS par OF
AFEST / Tutorat**



**Le dispositif
devient un levier de
reconversion ou de
transition**



**On ne part plus de
l'expérience passée
du candidat mais
d'un projet
professionnel**

Une VAE intégrée au contrat de pro*

L'acquisition de compétences se réalise chez l'employeur.
Les apports de connaissances sont réalisés grâce à des sessions de formation
Le Diplôme / Titre sont obtenus par LA VAE



VII - Questions / réponses

